



Monsieur le Président du GIS
F.F.M.I
92038 PARIS LA DÉFENSE CEDEX 72

PCA/GIS

N/Réf. : PEJ/APT/03/09/Ju11

Paris, le 06 mars 2009

Objet : Jurisprudence

- **Règle APSAD R1 Édition 07.2008.1 (mars 2009)**

Monsieur le Président,

Malgré les nombreuses relectures des erreurs se sont introduites dans l'édition 07.2008.0 de juillet 2008.

La présente note détaille les corrections apportées dans l'édition de **mars 2009 par rapport à celle de juillet 2008** autres que purement éditoriales.

Pour une lecture plus aisée de la jurisprudence, les principales modifications ont été surlignées en gris.

1. §.6.4.2 introduction avant dernier paragraphe:

Remplacer : Seules les installations sous eau (avec ou sans antigel) ou à préaction de type **A** ou **C** sont autorisées (voir § 7.4) lorsqu'une protection intermédiaire est associée à une protection en sous-toiture

Par : Seules les installations sous eau (avec ou sans antigel) ou à préaction de type **B** ou **C** sont autorisées (voir § 7.4) lorsqu'une protection intermédiaire est associée à une protection en sous-toiture

2. § 6.4.2.7.2

Ajouter la figure suivante

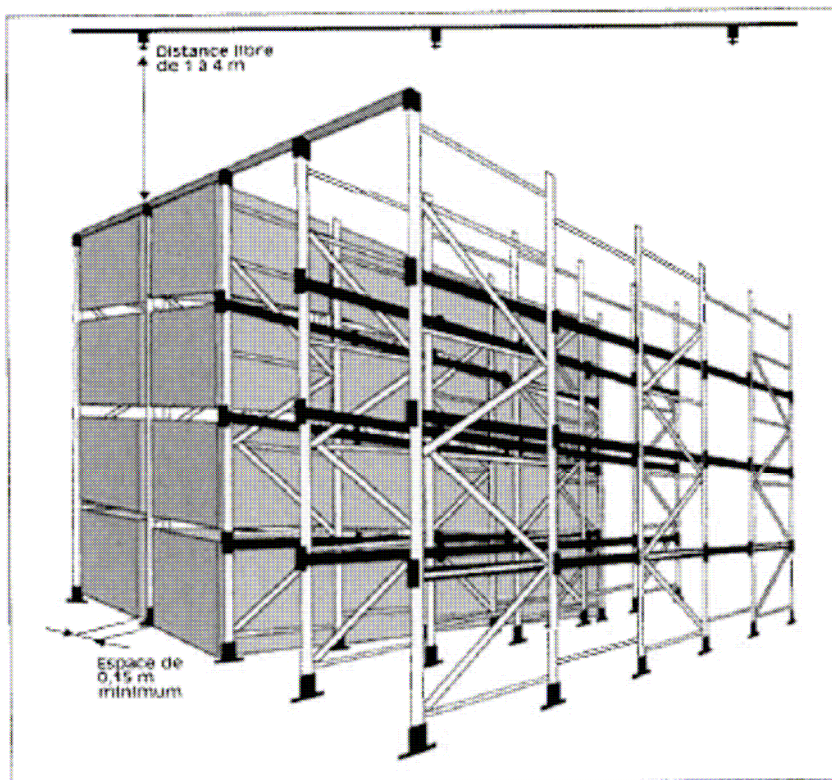


Figure F6.4.2.7.2 : Stockage ST8 – Rack à accumulation

3. Tableau T.6.5.2.a

Remplacer le titre du tableau : T6.5.2α : Cas des liquides inflammables stockés en racks d'une largeur $\leq 2,7$ m

Par : T6.5.2α : Cas des liquides inflammables de 1ere catégorie miscibles à l'eau stockés en racks d'une largeur $\leq 2,7$ m

4. Chapitre 8.1 au dernier paragraphe de la partie « seuil du nombre de sprinkleurs pour un bouclage du réseau d'alimentation des postes de contrôle »

Remplacer : Lorsque les postes ~~ne sont pas~~ alimentés par un réseau maillé ou bouclé, des vannes d'arrêt doivent être installées pour diviser le réseau maillé en sections de telle sorte que chaque section ne comporte pas plus de 4 postes de contrôle.

Par : Lorsque les postes ~~sont~~ alimentés par un réseau maillé ou bouclé, des vannes d'arrêt doivent être installées pour diviser le réseau maillé en sections de telle sorte que chaque section ne comporte pas plus de 4 postes de contrôle.



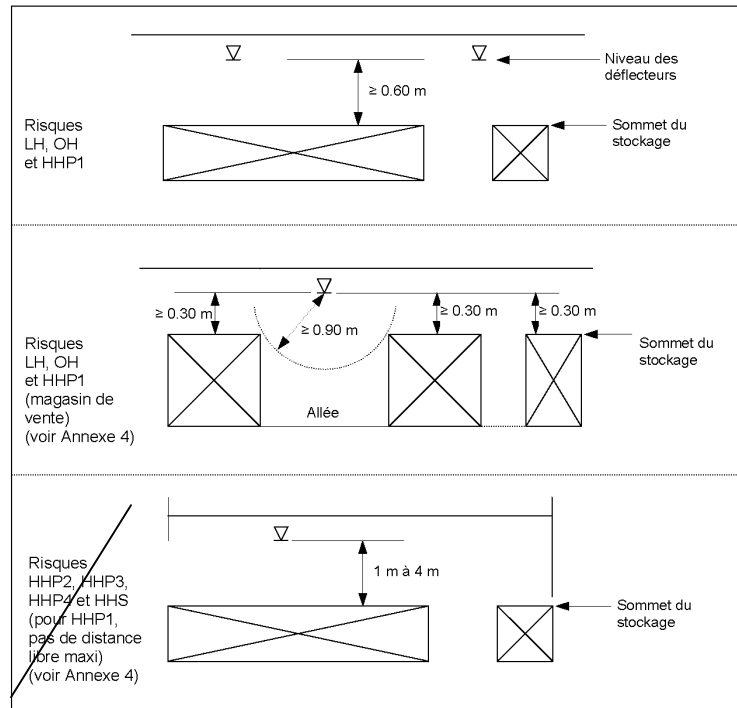
5. Chapitre 11.1 avant dernier paragraphe.

Remplacer : Le courant de fonctionnement correspondant à 1,5 fois la puissance nécessaire pour entraîner la pompe supposée débiter au point S3, pendant 90 minutes pour les risques HH et 6 minutes LH et OH

Par : Le courant de fonctionnement correspondant à 1,5 fois la puissance nécessaire pour entraîner la pompe supposée débiter au point S3, pendant 90 minutes pour les risques HH et 60 minutes LH et OH

6. Figure 13.3.2.

Remplacer la figure



Par celle-ci

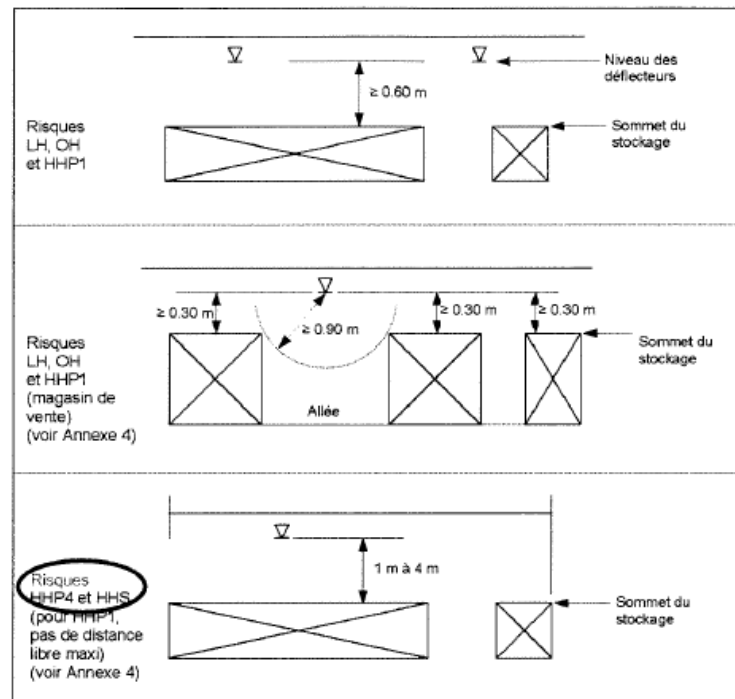


Figure F13.3.2 : Espace libre sous et autour des sprinklers



7. Tableau T14.2

Remplacer le tableau T.14.2 pour la couleur voyant surlignée en gris

FONCTIONNALITES devant donner lieu à une alarme	Armoire de commande locale		Tableau d'alarme centralisée		Observation
	Voyant		Alarme optique et sonore	Intitulé	
	Obligatoire	Couleur			
ARMOIRE SOURCE A - ELECTRIQUE + POMPE JOCKEY a) Alarme manque tension - manque tension sur l'arrivée générale de courant - ouverture du sectionneur général - non démarrage de la source A - défaut système b) Défaut pompe source A : /	} oui	vert			A2P – Armoires sprinkleurs
		jaune	oui		
	... /				
ARMOIRE SOURCE B ELECTRIQUE (B1 ou B2 ou B7 ou B8) OU C ELECTRIQUE : a) Alarme manque tension - manque tension sur l'arrivée générale de courant - ouverture du sectionneur général - non démarrage de la source B ou C - défaut système b) Défaut pompe source B :	} oui	vert			A2P – Armoires sprinkleurs
		jaune	oui		
	... /				
FONCTIONNALITES devant donner lieu à une alarme	Armoire de commande locale		Tableau d'alarme centralisée		Observation
	Voyant		Alarme optique et sonore	Intitulé	
	Obligatoire	Couleur			
ARMOIRE POMPE JOCKEY SEULE NORMALE AVEC OPTION GLYCOL a) Alarme manque tension - manque tension sur l'arrivée générale de courant - ouverture du sectionneur général - fusion fusible sur sectionneur général - fusion fusible amont ou aval du transformateur de courant /	} oui	vert	} oui	DEFAUT POMPE JOCKEY (GLYCOL)	A2P – Armoires sprinkleurs
		oui		vert	
... /					



Par le tableau suivant avec la couleur voyant modifiée

FONCTIONNALITES devant donner lieu à une alarme	Armoire de commande locale		Tableau d'alarme centralisée		Observation
	Voyant		Alarme optique et sonore	Intitulé	
	Obligatoire	Couleur			
ARMOIRE SOURCE A - ELECTRIQUE + POMPE JOCKEY a) Alarme manque tension - manque tension sur l'arrivée générale de courant - ouverture du sectionneur général - non démarrage de la source A - défaut système b) Défaut pompe source A : - Echauffement anormal du moteur (ipsotherme) - Ouverture du sectionneur de puissance source A - Fusion fusible sur sectionneur A - Inversion du sens de rotation - pompe en demande c) Défaut de commande automatique N° 1 (clé sur mode autre que mode auto) d) Défaut commande non automatique N° 2 (clé sur mode autre que mode auto) e) Défaut polarité du contacteur de puissance et lignes pressostatiques f) Marche g) Niveau bas bac d'amorçage (le bac n'est plus rempli qu'au tiers de sa capacité) h) Réserve source A vide (contact en fond de cuve) (voir annexe 4) i) Défaut pompe Jockey : - Ouverture sectionneur de puissance pompe jockey - Déclenchement du relais de protection thermique du moteur de la pompe	oui	rouge	oui	DEFAUT GENERAL SOURCE A	A2P – Armoires sprinkleurs Réserve en aspiration (provoque le démarrage automatique de la pompe) Réserve en charge ou en aspiration. Ce défaut provoque l'arrêt automatique de la pompe Jockey si elle pulse dans la même réserve
		jaune			
	oui	rouge	oui	DEFAUT GENERAL SOURCE A	
	oui	rouge			
	oui	rouge	oui	DEFAUT LIGNES DEMARREURS OU PRESSOSTATIQUE, ou regrouper avec DEFAUT GENERAL SOURCE A	
	oui	vert	oui	MARCHE SOURCE A	
	oui	rouge	oui	RISQUE D'ECHEC SOURCE A	
	non	rouge	oui si existante	RESERVE SOURCE A VIDE OU REGROUPER AVEC DE FAUT GENERAL SOURCE A	
	oui	rouge	oui	DEFAUT POMPE JOCKEY	



FONCTIONNALITES devant donner lieu à une alarme	Armoire de commande locale		Tableau d'alarme centralisée		Observation	
	Voyant		Alarme optique et sonore	Intitulé		
	Obligatoire	Couleur				
j) Niveau bas réserve antigel (jockey)	oui	rouge		NIVEAU MINI RESERVE GLYCOL ou regrouper avec DEF AUT POMPE JOCKEY GLYCOL	Si seule la pompe jockey est glycolée	
K) Niveau mini réserve A glycolée	oui	rouge	oui	NIVEAU MINI RESERVE GLYCOL SOURCE A ou regrouper avec DEF AUT GENERAL SOURCE A	Niveau mini compatible avec l'autonomie de la source A	
ARMOIRE SOURCE B ELECTRIQUE (B1 ou B2 ou B7 ou B8) OU C ELECTRIQUE :						
a) Alarme manque tension - manque tension sur l'arrivée générale de courant - ouverture du sectionneur général - non démarrage de la source B ou C - défaut système b) Défaut pompe source B : - Echauffement anormal du moteur (ipsotherme) - Ouverture du sectionneur de puissance source B ou C - Fusion fusible sur sectionneur B ou C - Inversion du sens de rotation - pompe en demande c) -Défaut de commande automatique N° 1 (clé sur mode autre que mode auto) d) -Défaut commande non automatique N° 2 (clé sur mode autre que mode auto) e) Défaut polarité du contacteur de puissance et lignes pressostatiques f) Marche g) Niveau bas bac d'amorçage (le bac n'est plus rempli qu'au tiers de sa capacité) h) Niveau bas réserve d'appoint ou de reprise i) Défaut courant normal (si option inverseur présente)	} oui	rouge			A2P – Armoires sprinkleurs	
		jaune	oui			
	oui	rouge	} oui	DEF AUT GENERAL SOURCE B		
	oui	rouge		POSITION NON AUTO SOURCE B		
	oui	rouge	oui	DEF AUT LIGNES DEMARREURS OU PRESSOSTATIQUE, ou regrouper avec DEF AUT GENERAL SOURCE B		
	oui	vert	oui	MARCHE SOURCE B		
	oui	rouge	} oui	RISQUE D'ECHEC SOURCE B		Réserve en aspiration (provoque le démarrage automatique de la pompe) Niveau aux 1/3 de la capacité
	oui	rouge				
	oui	rouge	oui			



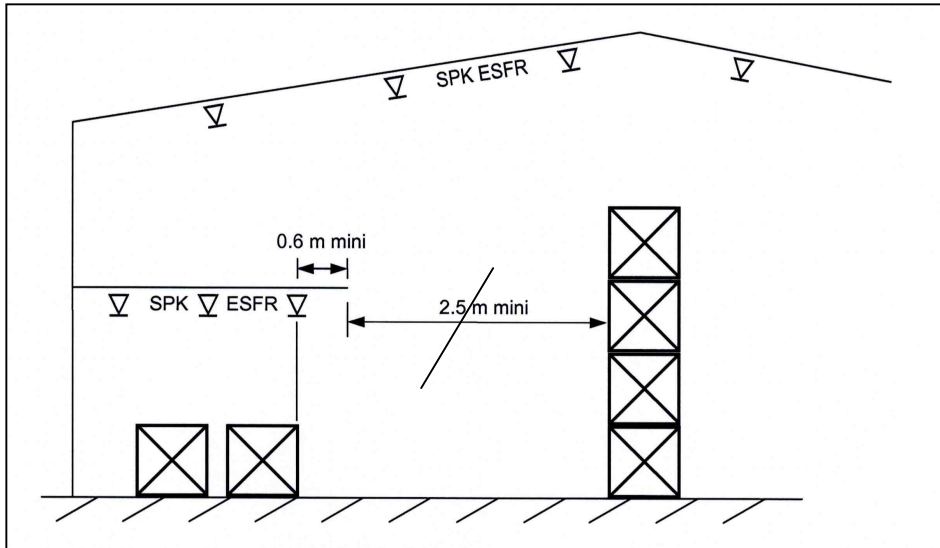
FONCTIONNALITES devant donner lieu à une alarme	Armoire de commande locale		Tableau d'alarme centralisée		Observation
	Voyant		Alarme optique et sonore	Intitulé	
	Obligatoire	Couleur			
j) Défaut courant de secours (si option inverseur présente) - défaut alimentation courant normal - défaut alimentation courant secours	oui	rouge	} oui	DEFAUT ALIMENTATION INVERSEUR NORMAL DE SECOURS	
FONCTIONNALITES devant donner lieu à une alarme	Armoire de commande locale		Tableau d'alarme centralisée		Observation
	Voyant		Alarme optique et sonore	Intitulé	
	Obligatoire	Couleur			
ARMOIRE POMPE JOCKEY SEULE NORMALE AVEC OPTION GLYCOL a) Alarme manque tension - manque tension sur l'arrivée générale de courant - ouverture du sectionneur général - fusion fusible sur sectionneur général - fusion fusible amont ou aval du transformateur de courant	} oui	rouge	} oui	DEFAUT POMPE JOCKEY (GLYCOL)	A2P – Armoires sprinkleurs
		rouge			
b) Défaut pompe Jockey : - ouverture du sectionneur de la pompe jockey - déclenchement du circuit de puissance de l'électropompe - commutateur à clé de la pompe jockey en position non auto	} oui	rouge	oui	DEFAUT POMPE JOCKEY (GLYCOL)	
c) - Niveau insuffisant réserve glycol		oui		rouge	oui
INVERSEUR DE COURANT NORMAL - SECOURS a) Défaut alimentation courant normal : b) Défaut alimentation courant secours	oui	rouge	} oui	DEFAUT ALIMENTATION INVERSEUR NORMAL SECOURS	A2P – Armoires sprinkleurs
	oui	rouge			
LOCAL SOURCES Température d'ambiance trop basse	non	s.o	oui	DEFAUT TEMPERATURE LOCAL SOURCES	≤ 4° C pompe électrique ≤ 10° C pompe diesel (alarme prise en compte sur armoire diesel certifiée)
Défaut de non ouverture totale des vannes aspiration et refoulement source B	non	s.o	oui	DEFAUT VANNES SOURCE B	



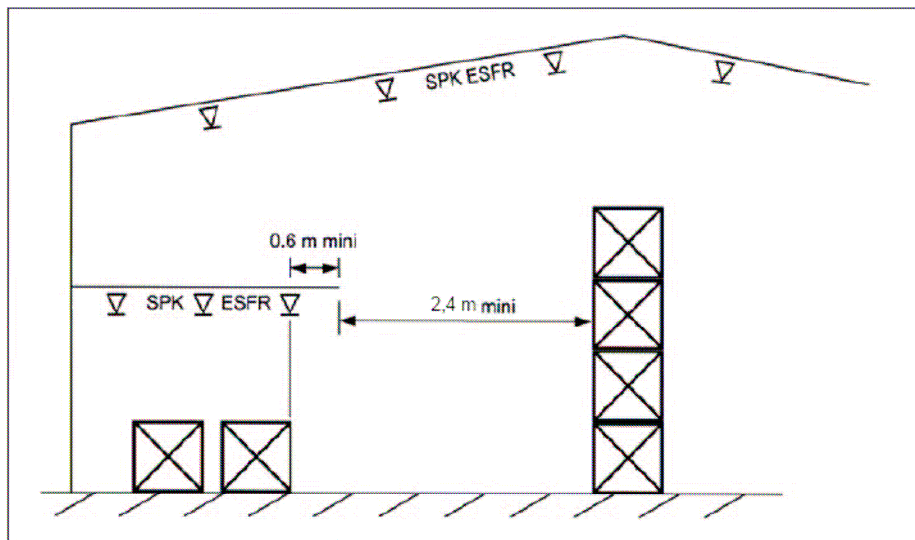
FONCTIONNALITES devant donner lieu à une alarme	Armoire de commande locale		Tableau d'alarme centralisée		Observation
	Voyant		Alarme optique et sonore	Intitulé	
	Obligatoire	Couleur			
Défaut de non ouverture totale des vannes d'aspiration et refoulement source A	non	s.o	oui	DEFAUT VANNES SOURCE A	
<u>VANNE PRISE POMPIERS</u>	non	s.o.	oui	DEFAUT VANNE POMPIER	
<u>INTRUSION LOCAL SOURCES</u>	non	s.o	oui	INTRUSION LOCAL SOURCES	Autant que de locaux sources (en cas d'utilisa- tion de fin de course, prévoir une fin de course par vantail)

8. **Figure F 17.2.10. a**

Remplacer la figure



Par la figure





9. Annexe 2 fascicule 9

En fin de tableau, remplacer la dernière ligne

(1) : HHS si hauteur > 2,2 m
(2) : pour les dépôts, considérer l'activité en stockage
(3) : OH 3 si hauteur > 45m
(4) : Concerne les ateliers
(5) : Hors centres commerciaux

Par

(1) : HHS si hauteur > 3,2 m
(2) : pour les dépôts, considérer l'activité en stockage
(3) : OH 3 si hauteur > 45m
(4) : Concerne les ateliers
(5) : Hors centres commerciaux

10. A3.2.2.4.2 -Analyse détaillée des réseaux, deuxième paragraphe du b)

Remplacer : Nombre de prélèvements (ou contrôle non destructif)

Par : Nombre de prélèvements

11. Annexe A.4.8 – paragraphe 13.4.3.2 « emplacement le plus favorisé hydrauliquement » paragraphe b

Remplacer : dans le cas de configurations maillées, la surface doit être située sur des rangées à l'emplacement le plus favorisé hydrauliquement. Les sprinklers ne formant pas une longueur de rangée complète doivent être placés sur la rangée suivante aux emplacements les plus proches hydrauliquement (~~voir Figure 23~~)

Par : dans le cas de configurations maillées, la surface doit être située sur des rangées à l'emplacement le plus favorisé hydrauliquement. Les sprinklers ne formant pas une longueur de rangée complète doivent être placés sur la rangée suivante aux emplacements les plus proches hydrauliquement (voir Figure 25)

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pierre-Eric JOANNON
Chef du Service Contrôle Sprinklers

Laurent LEBORGNE
Le Directeur Technique

Copie : M. MONTEILS (Tyco Fire & Integrated Solutions - Président du GIS)
M. RENAUD (Tyco Fire & Integrated Solutions - Président de la Commission Technique du GIS)
Installateurs Certifiés
M. MONNIER (Socotec - Président du Clopsi)
M. LEQUETTE (Secrétariat de la Certification)
Direction Technique du CNPP.
M. MAIRE (DSC)
GT sprinklers.